



# QUE : pronom relatif

## I. DÉFINITION :

« Que » est un pronom relatif.

- Son antécédent est animé ou inanimé.
- Son antécédent est masculin, féminin, neutre, singulier ou pluriel.
- « Que » devient « qu' » devant une voyelle.

## II. FONCTION :

### A. Complément d'objet direct, cas le plus fréquent :

#### Exemples :

*Le livre que je lis est intéressant.* (« que » est le C.O.D de « lire »)

*Tu ne manges pas le gâteau que j'ai acheté.* (« que » est le C.O.D de « acheter »)

*Elles regardent le film que j'ai vu hier.* (« que » est le C.O.D de « voir »)

### B. Attribut du sujet :

#### Exemples :

*Nous adorons cette belle région qu'est la Normandie.*

*La chance est que cela ne les intéresse probablement plus.*

*La vérité est que vous mentez !*

### C. Complément d'objet indirect :

#### Exemples :

*C'est à cette personne que nous avons écrit.* (= C'est la personne à qui nous avons écrit.)

*C'est à cette femme que vous avez parlé.* (= C'est la femme à qui vous avez parlé.)

### D. Sujet réel :

#### Exemples :

*Nous vous donnerons ce qu'il vous manque.*

Le pronom relatif « qu' » (antécédent : « ce ») est le sujet réel du verbe « manquer ».

*Je vous dirai ce qu'il y a à faire.*

*Elles feront ce qu'il faut !*

